
Lancement de la bourse « Coup de Pouce Jeunes » à Bondy

Lors du Conseil Municipal du 5 octobre dernier, la Mairie de Bondy a approuvé la création de la bourse « Coup de Pouce Jeunes », une initiative innovante visant à encourager l'engagement et l'autonomie des jeunes de 16 à 30 ans. Dans le cadre de sa politique de soutien à la jeunesse, la Ville de Bondy s'engage à financer des projets personnels ou collectifs, tout en incitant les jeunes à s'impliquer dans la vie citoyenne de la commune.

Ce dispositif a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, tout en soutenant leur engagement dans des actions bénévoles au bénéfice de la collectivité.

Les objectifs principaux de la bourse « Coup de Pouce Jeunes » sont les suivants : accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets, favoriser leur engagement citoyen et leur apporter un soutien financier adapté.

Pour être éligible à cette bourse, il faut être âgé de 16 à 25 ans et résider à Bondy, avec une extension à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Les candidats doivent également s'engager à respecter les conditions de contrepartie citoyenne et présenter un projet structuré dans les domaines social, professionnel, associatif, culturel ou sportif.

Ils pourront déposer un dossier, qui sera évalué par un jury composé de membres de la collectivité. Les projets seront sélectionnés en fonction de leur faisabilité et de leur pertinence.

En contrepartie du soutien financier, les jeunes s'engageront à effectuer des heures de bénévolat au sein d'une association de leur choix (ou proposée par la collectivité), à participer à des chantiers encadrés par le service jeunesse, ou à s'impliquer dans une activité municipale. Cette démarche leur permettra de s'investir dans la vie locale tout en cultivant un sens profond de la citoyenneté et de la solidarité.

Le montant des bourses, qui variera entre 100 et 500 euros, sera adapté aux besoins de chaque projet. Le jury proposera le versement au Maire, qui validera les sommes dans le cadre de l'enveloppe budgétaire dédiée. Un reste à charge d'un minimum de 20% sera systématiquement requis pour attester de l'implication du jeune dans son projet.

La bourse « Coup de Pouce Jeunes » offre ainsi une opportunité concrète à la jeunesse bondynoise de bénéficier d'un soutien financier et pédagogique pour réaliser leurs ambitions, tout en contribuant activement à la vie de leur ville. Ce dispositif représente un engagement fort de la Mairie de Bondy en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et valorise leur rôle en tant qu'acteurs de la collectivité.